

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 24-nov.-2010

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 5

## 1. Identification

Nom du produit 1,2,4-Trichlorobenzène

Cat No.: O4846, O4846-4, O4846RS-19, O4846SS-50

No. CAS

**Synonymes** unsym-Trichlorobenzene; Unsymmetrical trichlorobenzene.; 1,2,4-TCB

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

**Fabricant** Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road. Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887

CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

## 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 4 Toxicité orale aiguë Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

**1,2,4-Trichlorobenzène**Date de révision 24-déc.-2021



# Conseils de prudence

## Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Rincer la bouche

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids	
1,2,4-Trichlorobenzène	120-82-1	>95	

## 4. Premiers soins

**Conseils généraux** Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

**Ingestion** Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des

vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 110 °C / 230 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 571 °C / 1059.8 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 6.6% Inférieure 2.5%

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible
Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

## Dangers spécifiques du produit

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

## Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Phosgène. Chlorure d'hydrogène gazeux.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

#### NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	0	0	N/A

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

## Précautions personnelles Précautions environnementales

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

## 7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les

vêtements.

Entreposage.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Métaux.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
1,2,4-Trichlorobenzène	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 37 mg/m³	Ceiling: 5 ppm	CEV: 5 ppm	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 37 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 5 ppm	(Vacated) Ceiling: 5 ppm (Vacated) Ceiling: 40 mg/m³	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 40 mg/m³

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants Le temps de passage		Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Viton (R) Voir les recommandations du		-	Protection contre les
	fabricant		éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

## **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

## Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectTransparentOdeuraromatique

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion 16 °C / 60.8 °F

Point/intervalle d'ébullition 214 °C / 417.2 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair 110 °C / 230 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 6.6% Inférieure 2.5%

#### 1,2,4-Trichlorobenzène

Pression de vapeur 2 hPa @ 50 °C Densité de vapeur 6.26 (Air = 1.0)

Densité 1.450

Solubilitélégèrement solubleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation571 °C / 1059.8 °F

Température de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

**Formule moléculaire** C6 H3 Cl3 **Masse moléculaire** 181.45

# 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction** Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Métaux

Produits de décomposition Monoxyde de carbor

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Phosgène, Chlorure d'hydrogène

gazeux

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
1,2,4-Trichlorobenzène	LD50 = 756 mg/kg (Rat)	LD50 = 6139  mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
1,2,4-Trichlorobenzèn	120-82-1	Non inscrit(e)				
е						

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement

Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu

#### 1,2,4-Trichlorobenzène

STOT - exposition répétée Aucun connu

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
1,2,4-Trichlorobenzène	EC50: 11.1 - 36.2 mg/L, 72h	LC50: = 4.8 mg/L, 96h	EC50 = 0.91 mg/L 24 h	EC50: = 2.7 mg/L, 48h
	(Pseudokirchneriella	(Oryzias latipes)	EC50 = 4.0  mg/L 30  min	(Daphnia magna)
	subcapitata)	LC50: 1.67 - 4.34 mg/L, 96h		
	EC50: = 1.4 mg/L, 96h	flow-through (Pimephales		
	(Pseudokirchneriella	promelas)		
	subcapitata)	LC50: 2.7 - 4.1 mg/L, 96h		
	EC50: = 1.4 mg/L, 96h static	static (Lepomis macrochirus)		
	(Pseudokirchneriella	LC50: 2.68 - 3.4 mg/L, 96h		
	subcapitata)	flow-through (Lepomis		
	EC50: = 8.4 mg/L, 96h	macrochirus)		
	(Desmodesmus	LC50: = 3.02 mg/L, 96h		
	subspicatus)	(Lepomis macrochirus)		
		LC50: = 2.76 mg/L, 96h		
		(Pimephales promelas)		
		LC50: 1.24 - 1.4 mg/L, 96h		
		flow-through (Oncorhynchus		
		mykiss)		
		LC50: 3.4 - 4.77 mg/L, 96h		
		static (Oncorhynchus		
		mykiss)		
		LC50: = 6.57 mg/L, 96h		
		static (Brachydanio rerio)		

Persistance et dégradabilité

peuvent persister d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

. Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau	
1,2,4-Trichlorobenzène	4.2	

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN232

Nom officiel d'expédition TRICHLOROBENZENES, LIQUID

Classe de danger 6.1

#### 1,2,4-Trichlorobenzène

Groupe d'emballage

\_ TMD

No ONU UN2321

Nom officiel d'expédition TRICHLOROBENZENES, LIQUID

Ш

Classe de danger 6. Groupe d'emballage III

**IATA** 

No ONU UN2321

Nom officiel d'expédition TRICHLOROBENZENES, LIQUID

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN2321

Nom officiel d'expédition TRICHLOROBENZENES, LIQUID

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
1,2,4-Trichlorobenzène	120-82-1	Х	-	X	ACTIVE	204-428-0	-	-

	Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Γ	1,2,4-Trichlorobenzène	120-82-1	Х	KE-34063	X	X	X	Х	X	Х

## Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

## Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
1,2,4-Trichlorobenzène Part 1, Group A Substance Part 4 Substance			

## Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
			(SVHC)
1.2.4-Trichlorobenzène	-	Use restricted. See item 49.	-

Annex I - Y45

Γ	(see link for restriction details)
	Use restricted. See item 75.
	(see link for restriction details)

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
1,2,4-Trichlorobenzène	120-82-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

16. Autres informations	

Préparée par Affaires réglementaires

120-82-1

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

accidents majeurs

Non applicable

Date de préparation24-nov.-2010Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

aux rapports de sécurité

Non applicable

Non applicable

produits chimiques.

#### Avis de non-responsabilité

1,2,4-Trichlorobenzène

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité